

SYSTÈME D'ALERTE RÉGIONALES ET D'INTERVENTION GRADUELLE À 4 PALIERS

Respect des mesures de base en tout temps pour les 4 paliers d'alerte



- › Distanciation physique
- › Port du couvre-visage
- › Étiquette respiratoire
- › Lavage des mains
- › Pratiques alternatives pour les salutations

PALIERS D'ALERTE

PALIER 1 Vigilance Mesures de base

Maintien des activités en respectant les mesures de base et application de mesures spécifiques, s'il y a lieu

Appelle à la vigilance constante qui est requise dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il correspond à une transmission faible dans la communauté, et exige le respect des mesures de base mises en place dans l'ensemble des milieux (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.). Des mesures spécifiques peuvent également s'appliquer à certaines activités ou certains milieux.

PALIER 2 Préalerte Mesures de base renforcées

Maintien des activités en respectant les mesures de base et application de mesures spécifiques, s'il y a lieu

S'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Les mesures de base sont alors renforcées et davantage d'actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

PALIER 3 Alerte modérée Mesures intermédiaires

Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé

Introduit des mesures additionnelles en ciblant certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé. Ces secteurs font l'objet de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective.

PALIER 4 Alerte maximale Mesures maximales

Restriction ou arrêt des activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut être contrôlé suffisamment

Applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

FACTEURS ORIENTANT LE CHOIX DU PALIER

CRITÈRES

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
1	SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE			
2	CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION			
3	CAPACITÉ DU SYSTÈME DE SOINS			

TENDANCES



ALERTES PAR RÉGION (Situation fictive illustrée)

